



La soupe au caillou

Des nouvelles du Collectif pour un Québec sans pauvreté

15 octobre 2004

Par l'équipe du Collectif

Numéro 176



Les préjugés et la dureté du ministre en quelques citations

«Nous prenons donc le pari de l'emploi, et notre objectif est de rendre le travail toujours plus attractif que l'inaction. Nous voulons valoriser et nous assurer qu'il sera, au Québec, toujours plus avantageux d'être actif que d'être inactif.»
5/10/2004

«Je comprends, parce que c'est un mot d'ordre qui a été passé, là, tout le monde demandait, directement ou indirectement, de retirer le projet de loi, mais le projet de loi ne sera pas retiré. On ne dépose pas un projet de loi pour le retirer deux semaines après, ce n'est pas ça.»
«Et il y a un point sur lequel, par contre, il n'y aura pas de changement, c'est sur la philosophie qui est à la base du projet de loi n° 57.»
«... sur la gratuité des médicaments, effectivement, on n'en est pas rendus là encore. Je vous dirais qu'on est en route vers cet engagement-là, on n'y est pas rendus.»

12/10/2004

Claude Béchar, ministre de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille en commission parlementaire sur le projet de loi 57

Le cri du coeur de la semaine en commission parlementaire

«Puis sauf le respect que j'ai envers vous, M. Béchar, là, j'ai noté le nombre de fois que vous vous êtes gargarisé avec l'opposition, ce matin, c'est 12 fois. Moi, je ne veux pas savoir si ça plaît à l'opposition, si ça ne vous plaît pas, si ça fait une belle image, si ça ne fait pas belle image, mais, moi, ce qui me préoccupe, c'est de savoir le résultat que ça va avoir sur le vécu quotidien des personnes, parce que c'est des personnes qui vivent ce budget-là. Ce n'est pas des chiffres, c'est des personnes.»
France Fournier, Thetford Mines, lors de la présentation d'ATD Quart Monde, 12/10/2004

Débuts des travaux en commission sur le projet de loi 57

Lumière rouge !



Bonjour tout le monde ! Que de préjugés et de propos trompeurs dans le discours ministériel depuis le début des travaux de la commission parlementaire au sujet du projet de loi 57 sur l'aide sociale ! Nous avons allumé la lumière rouge dès la présentation de notre mémoire en commission, mardi le 5 octobre 2004 par un geste qui a fait des petits. Nous vous invitons à le reprendre et à le multiplier autour de vous.

Il s'agit de placer sur sa veste, son sac, son manteau, de façon bien visible en somme, un morceau de ruban gommé rouge («duct tape», disponible facilement en quincaillerie) en signe d'indignation devant la manière du gouvernement d'enfoncer davantage des gens qui sont dans le rouge (voir aussi l'article sur notre site Internet). C'est très grave ce qui est en train de se passer à l'aide sociale. Il faut marquer notre refus de laisser passer ça et notre détermination à nous mettre dans le chemin de ces projets. C'est une façon de dire : retirez le projet de loi 57, faites mieux ! Le ministre a très bien compris le sens du geste. Il reconnaîtra cette marque. Ce geste a été repris ensuite au Forum alternatif du Réseau de vigilance, puis à la manifestation au début du Forum des générations. À vous de donner suite.

Maintenant que la période de dépôt des mémoires est terminée, que les positions ont été annoncées, le temps est venu de passer à l'action. On ne peut pas permettre les reculs qui s'annoncent sur les conditions de vie des plus pauvres au Québec alors même qu'une loi impose de les améliorer. Vous trouverez d'ailleurs sur notre site Internet un tableau qui met bien en évidence les nombreux manquements à la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale* qui se cumulent avec le plan de lutte contre la pauvreté, le projet de loi 57 et les modifications au règlement de la loi actuelle.

Nous allons vous proposer dans les prochaines semaines diverses actions pour allumer la lumière rouge, en plus de la transporter sur vous. Voici les priorités pour le moment.

1. N'attendez pas pour aller rencontrer votre députéE. L'Assemblée nationale aura à se prononcer dans les prochaines semaines sur le projet de loi 57 : les députéEs doivent en connaître les impacts et les conséquences.

2. Nous allons vous revenir sous peu avec une campagne d'appuis à la position du Collectif. On vous proposera de la multiplier rapidement dans tous vos réseaux.

3. Ne gardez pas le silence quand vous êtes face à des préjugés. On peut demander d'éteindre une radio injurieuse en expliquant pourquoi, on peut contester une opinion qui porte atteinte à la dignité des personnes. Il faut bien comprendre que ce sont les préjugés qui alimentent le discours utilisé pour justifier les reculs proposés. Nous som-



Un serpent de 25 mètres à votre disposition

Lors de la sortie commune du Collectif et du Front commun des personnes assistées sociales, le 5 octobre, une manifestation d'environ 200 personnes a fait la vie dure à un serpent géant de 25 mètres construit au Collectif dans la semaine précédente. Il représente l'aide sociale et ses réformes depuis 1969. Ce serpent est disponible pour vos actions. Il est facilement transportable, demande une douzaine des personnes pour en activer les différents segments et un meneur de serpent (bien chic en costume de ministre !). Vous pouvez le faire tourner en rond dans l'histoire et résister à ses stratagèmes.

Campagne Tanguy

Le Front commun des personnes assistées sociales du Québec a lancé une campagne de fax contre le projet de règlement «Tanguy», le projet de modification des règlements de l'actuelle loi d'aide sociale qui contient plusieurs reculs pour les adultes en situation de partage de logement familial, les familles monoparentales, les adultes seuls hébergés et les immigrants indépendants. Faisons connaître notre opposition à ce que le gouvernement Charest et son ministre de la Solidarité sociale fassent des économies sur le dos des plus pauvres de notre société. Les coordonnées des ministres concernés de même qu'une lettre type sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.fcpsq.qc.ca/>

Camp des mal logés en vue

À quelques semaines de la sortie de l'énoncé de politique d'habitation sur laquelle le gouvernement Charest mènera une consultation publique à l'hiver 2005, les organismes de défense de droit en habitation n'ont pas l'intention d'attendre les bras croisés devant les menaces de reculs. L'invitation est lancée pour un camping des mal logés à Québec les 29 et 30 octobre afin de faire comprendre au gouvernement libéral l'ampleur et l'urgence des problèmes en habitation. Plus d'information et horaire : <http://www.frapru.qc.ca/No103/index.html>

(Suite de la page précédente)

mes toujours devant les mêmes abus de langage au sujet des personnes dites aptes et inaptes au travail. On prétendra aider les personnes à sortir de la «dépendance» en réduisant les prestations et l'aide de l'État à leur égard. Le gouvernement et la droite économique travaillent ici main dans la main. L'Institut économique de Montréal a fait une sortie en règle envoyée à tous les députés pour expliquer qu'il y a deux façons d'inciter au travail : supplémenter les revenus de travail, ce qui sera toujours insuffisant selon lui, et baisser les prestations (voir le www.iedm.org/etudes/lepoint1.pdf). Le tout a été repris sans vergogne par l'économiste Claude Montmarquette lundi le 11 octobre à *Maison-neuve en direct*. Pas un mot bien sûr d'un salaire minimum qui sorte de la pauvreté ou de l'importance de responsabiliser les employeurs pour augmenter la qualité des emplois. Rappelons aux porteurs de préjugés que le Canada est le pays industrialisé ayant le plus fort taux d'emplois mal payés (salaires à moins des deux tiers du salaire moyen) après les États-Unis. Rappelons aussi que 30% des prestataires dits aptes au travail ont déjà des revenus de travail, mais tellement précaires et peu élevés qu'ils et elles restent éligibles à l'aide sociale.

Début des travaux de la Commission

Mardi le 5 octobre, le Front commun des personnes assistées sociales et le Collectif ont ouvert les auditions en présentant leur analyse et leur position sur le projet de loi. Le ministre a adopté dès le départ une ligne dure : pas de retrait du projet de loi, poursuite du discours trompeur, notamment sur le fait que 2,5 G\$ sont investis dans le plan d'action pour lutter contre la pauvreté. Notez que ce plan d'action ne contient que 48 M\$ par année pour des mesures supposément nouvelles relatives à l'aide sociale, un 48 M\$ qui serait récupéré par les 44 M\$ par année de coupures à l'aide sociale annoncés par le projet de modification au règlement de la loi actuelle. Le ministre s'est vanté de réaliser un barème plancher à 100%. Il a dit que mieux vaut une indexation partielle que pas du tout. Il a passé beaucoup de temps à demander à combien devraient se chiffrer le barème plancher ou en quoi devrait consister la prime de participation, à nier que le projet de loi soustrait le programme Alternative Jeunesse et les programmes spécifiques du droit de recours alors que l'article 96 du projet de loi est clair à ce sujet. La sarabande a repris de plus belle le 12 octobre, malgré les arguments solides utilisés notamment par la délégation d'ATD Quart Monde pour déconstruire les prétentions du ministre. Vous pouvez suivre tout ça mot à mot sur le site Internet de l'Assemblée nationale. Le communiqué du Collectif du 5 octobre est sur notre site Internet. La suite des travaux de la commission : mercredi prochain, le 20 octobre.

Forum alternatif et Forum des générations

Par ailleurs le Forum alternatif organisé les 6 et 7 octobre par le Réseau de vigilance à Montréal en marge du Forum des générations de Jean Charest a demandé lui aussi le retrait du projet de loi 57 et sommé le gouvernement de conformer la loi sur l'aide sociale à la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*. Le Collectif et le Front commun des personnes assistées sociales ont été invités à prendre la parole le 12 octobre lors de la manifestation qui est venue porter le message du Forum alternatif à l'extérieur du Forum des générations. Le projet de loi 57 s'avère aux yeux de plusieurs le morceau le plus inquiétant de l'agenda législatif pour l'automne. Le Collectif, non invité au Forum des générations, a émis un communiqué sur l'intérêt de réduire les écarts entre pauvres et riches plutôt que de réduire les impôts. Le communiqué (sur notre site Internet) démontre à quoi pourrait servir 1 G\$ appliqué à améliorer les conditions de vie des plus pauvres.

La prochaine action du Réseau de vigilance, qui aura lieu le 20 novembre sur l'heure du midi à Montréal, portera spécifiquement sur l'aide sociale et demandera le retrait du projet de loi 57, de même que la garantie (indexation complète) et l'amélioration des prestations. Une date à mettre à son agenda. À très bientôt pour la suite. 



Collectif pour un Québec sans pauvreté

165 de Carillon, local 309, Québec, Qc, G1K 9E9. Téléphone: (418) 525-0040 / Télécopieur: (418) 525-0740
Courriel: collectif@pauvrete.qc.ca

www.pauvrete.qc.ca